

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS LBPAM PROFIL DYNAMIQUE PLUS PART T

## **OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **PRODUIT**

LBPAM PROFIL DYNAMIQUE PLUS, Part T

Code ISIN: FR001400XB95

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Site internet: www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 pour de Date de production du document d'information clés: 02/06/2025

plus amples informations

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Fonds de Fonds Alternatif - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

**Durée**: La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs: L'objectif de gestion du FCP est de chercher à offrir un portefeuille diversifié sur la période de placement recommandée supérieure à huit ans, à des souscripteurs qui souhaitent être majoritairement exposés aux marchés d'actions, tout en profitant des opportunités présentées par d'autres classes d'actifs (y compris non cotées), et en intégrant une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Toutefois, le FCP ne bénéficie pas du Label ISR. L'action du gérant vise à tirer parti de ces classes d'actifs pour rechercher la meilleure performance par une gestion discrétionnaire sur les marchés financiers internationaux sur la période de placement recommandée

Le FCP a une stratégie de constitution d'un portefeuille d'actifs diversifié élaborée par les équipes de gestion de la Société de Gestion. Le FCP présente une allocation de long terme s'appuyant sur une part d'actifs cotés (80% min) via des actions cotées et des produits de taux, complétée d'une part d'actifs non cotés (en cible 15%) et de couvertures. La Société de gestion met en œuvre une stratégie tenant compte d'une approche extra-financière dans le cadre de la sélection des OPC en portefeuille. Ainsi, le FCP sera investi à hauteur de 90% minimum dans des OPC appliquant des critères ESG dans la sélection de leurs investissements comme détaillé dans le Prospectus du FCP. Les critères ESG appliqués par les OPC sous-jacents sont considérés indépendamment les uns des autres. Par conséquent, des incohérences entre les stratégies ESG des fonds sous-jacents peuvent apparaître, notamment entre les OPC gérés par la Société de Gestion et ceux gérés par des société tierces, qui peuvent appliquer des critères d'analyse, de pondération ou de mesure de l'atteinte des objectifs ESG différents. En tout état de cause, la Société de Gestion privilégie les OPC déployant des stratégies ESG cohérentes avec sa propre approche, laquelle est articulée dans la méthodologie d'analyse ESG propriétaire GREaT autour des 4 piliers suivants : Gouvernance responsable, Gestion durable des ressources, Transition Energétique et Développement des territoires. Sur la base de la sélection ci-avant définie pour le FCP, la Société de Gestion sélectionne les OPC en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières. Le processus d'investissement fait appel à différentes sources de valeur ajoutée : - la recherche de performance par des stratégies entre les marchés est mise en œuvre selon les approches suivantes : - les décisions concernant le choix de l'exposition aux différents marchés financiers (exposition actions et sensibilité), l'allocation géographique, l'allocation sectorielle au sein de chaque zone et l'exposition au change font appel à des analyses macro et microéconomiques. L'exposition actions du FCP ne peut excéder 100 % de l'actif net. - le recours à des modèles d'évaluation des marchés peut conduire à privilégier certains marchés ou secteurs qui apparaissent comme sous-évalués. - l'analyse des flux et la détection des phénomènes techniques de sur-achat ou de sur-vente peuvent conduire à prendre des positions opportunistes sur certains marchés ou secteurs. Le FCP peut mettre en place ces stratégies d'ajustement de l'exposition par le biais d'instruments financiers dérivés. Le portefeuille est exposé aux marchés de taux et aux marchés d'actions. La répartition entre classes d'actifs est établie conformément à l'objectif de gestion, dans le but de rechercher une valorisation à long terme. Les expositions taux et actions sont obtenues par le biais d'OPC et/ou par le biais d'instruments financiers dérivés. - la recherche de performance, au sein des marchés, par la sélection des valeurs est mise en œuvre par l'intermédiaire d'OPCVM ou fonds d'investissement dans lesquels le FCP est investi. Afin de créer de la valeur ajoutée, le FCP peut avoir recours à des fonds spécialisés sur des classes d'actifs (y compris l'immobilier coté, les obligations à haut rendement ou convertibles), des zones géographiques, des secteurs ou des styles de gestion. Le fonds a recours à des fonds d'investissement alternatifs spécialisés sur le non coté, capitalrisque, dette privée ou infrastructures, entre 12% et 20% de son actif net. Le risque associé à ces choix est pris en compte à chaque étape de la construction du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou distribution (et/ou report) avec possibilité de distribution d'acompte

Faculté de rachat : Les rachats de parts sont exécutés sur la base de la valeur liquidative hebdomadaire suivante : ordre reçu avant 14h30 (auprès de la Banque Postale) ou avant 16h (auprès de CACEIS BANK) le jour ouvré précédant chaque jour d'établissement de valeur liquidative (cours inconnu) ce dernier étant le vendredi ou le jour ouvré précédent et la date de règlement de cet ordre par le dépositaire au porteur est de 9 jours ouvrés (16 jours calendaires) maximum

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre faible et moyen sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

# QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

# Indicateur de risque :





L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 8 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'indicateur synthétique de risque du produit sont les suivants :

- · Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés
- Risque de durabilité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de LBP AM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 13 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 8 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez apro	ès 1 Si vous sortez après 8 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perd	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 632 €	4 685 €	
	Rendement annuel moyen	-53,68%	-9,04%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8818€	11 981 €	
	Rendement annuel moyen	-11,82%	2,28%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 693 €	16 819 €	
	Rendement annuel moyen	6,93%	6,71%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 881 €	18 561 €	
	Rendement annuel moyen	28,81%	8,04%	

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 23/02/2024 et 21/02/2025 pour le scénario défavorable
- 29/10/2013 et 29/10/2021 pour le scénario intermédiaire
- 29/07/2014 et 29/07/2022 pour le scénario favorable.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %);
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux (en €)	430 €	3 001 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,30%	2,26% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,0% avant déduction des coûts et de 6,7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

# Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,5% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 250 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,80% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	180 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction sur ce produit. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0€

# COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : au minimum de 8 ans.

L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé. La Société de Gestion de l'OPC peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

- Si vous êtes investisseur personne physique :
   par courrier : LBP AM DDMP, 36, QUAI HENRI IV 75004 PARIS, France ;
   ou par email : demandeclientsparticuliers@lbpam.com.

- Si vous êtes investisseur personne morale :
   par courrier : LBP AM Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.lbpam.com/publications.

## **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Classification SFDR : Article 8

Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées qui seront présentées à partir de la première année civile complète, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/products/fr001400xb95.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.